

Passy, le 2 mai 2016

PDIE : une démarche qui trace sa route

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc est à l'initiative de la mise en place d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises dans le PAE du Mont-Blanc où se situe son siège administratif. Cette démarche menée en partenariat avec l'Etat dans le cadre du plan de Protection de l'atmosphère et Prioriterre et soutenu par l'Ademe et la région Auvergne-Rhône Alpes a pour but de réduire le nombre de personnes se rendant seules en voiture au travail en encourageant des modes de transport alternatifs : vélo, covoiturage ...

Un travail qui poursuit son cours

Cet hiver, les employés des entreprises volontaires et les agents de la CCPMB ont répondu à une enquête concernant leurs habitudes de déplacement et les possibilités d'évolution pour se rendre sur leur lieu de travail.

Ce matin, Prioriterre, présentait les résultats de cette enquête aux différents partenaires. Grâce à l'implication des entreprises, le taux de réponse au questionnaire est satisfaisant (40%) ce qui va permettre de réfléchir à des solutions de transports alternatifs adaptées.

Une dizaine d'entreprises regroupant environ 350 employés ont déjà manifesté leur intérêt pour cette initiative. C'est un bon début pour ce projet innovant au Pays du Mont-Blanc.

« Cette démarche s'inscrit dans notre participation au Plan de Protection de l'Atmosphère - MobilArve et nous espérons voir cette initiative se généraliser progressivement à l'ensemble de notre territoire » conclut Martine Perinet, Vice-Présidente de la CCPMB en charge des transports et Maire de Demi-Quartier.



CONTACT

Élisabeth AMBLARD • chargée de communication de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc,
04 50 78 51 45 • e.amblard@ccpmb.fr